

Rajoute une couche!





Rajoute une couche!

Mesure E.3.2 Plan climat cantonal
Massnahme E.3.2 Kantonaler Klimaplan

Contrairement aux ambiances trop froides, les surchauffes des bâtiments en hiver sont rarement signalées et trop souvent réglées par l'ouverture incontrôlée des fenêtres. Pourtant, en hiver, chaque degré supplémentaire engendre environ 7% de consommation en plus. Or les émissions de gaz à effet de serre liées aux bâtiments représentent près d'un quart des émissions directes induites dans le canton.

Durant la période hivernale, les bureaux chauffés ne devraient jamais dépasser les 21°C. S'il n'est pas possible de régler individuellement la température de votre bureau car il est contrôlé par un système central, vous pouvez signaler aux Service des bâtiments les cas de surchauffe (Mail à: sbatfacility@fr.ch; avec indication de l'objet: Campagne température).

Si un inconfort persiste et pour garantir un air sain sans gaspiller l'énergie, voici quelques solutions simples à mettre en place.



Miser sur une aération brève

Les fenêtres mises en impostes ou entre-ouvertes pendant de longues périodes entraînent des surconsommations de chauffage massives. Elles sont aussi souvent l'indice d'une surchauffe des locaux. L'aération doit se faire largement et pendant de courtes périodes de 5 à 10 minutes, ce qui suffit à régénérer l'air intérieur.



Un recours mesuré aux humidificateurs

Le taux d'humidité de l'air influe sur la perception de la chaleur par le corps humain. Or en période de chauffage, un inconfort attribué à un air trop sec a souvent d'autres causes, comme une température trop élevée ou un renouvellement d'air excessif. Pensez donc à mesurer le taux d'humidité relative intérieure! Celui-ci devrait se situer autour de 30% en hiver et 65% en été.



Rajoutons une couche!

Enfin, les différences de sensibilités par rapport à la température de consigne peuvent être gérées par l'habillement. Cela peut sembler évident, mais avant d'agir sur les sources de chaleur, il est conseillé d'adapter ses vêtements.



